

**SAISINE COMMISSION ADMINISTRATIVE  
PARITAIRE TRANSITOIRE UNIQUE**

| Nom prénom agent | Collectivité<br>Date entrée | Cadre d'emplois | Grade actuel date | Echelon date | fonctions |
|------------------|-----------------------------|-----------------|-------------------|--------------|-----------|
|                  |                             |                 |                   |              |           |

**Tel :**

**Adresse :**

**Courriel :**

À

**Madame la Présidente de la commission administrative paritaire transitoire unique**

Centre de gestion et de formation - Avenue G.Clémenceau - Immeuble la ora na, 3ème étage, Mamao BP 40 267 -  
98713 Papeete

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de solliciter l'avis de la commission administrative paritaire transitoire unique :

**Motif :**

Article 48 Ordonnance 2005-10 du 05 Janvier 2005

Révision de la notation à la demande du fonctionnaire

Article 76 Décret n° 2011-1551 du 15 novembre 2011

- Décisions refusant l'autorisation d'accomplir un service à temps partiel ;
- Litiges d'ordre individuel relatifs aux conditions d'exercice du temps partiel ;
- Décisions portant refus de promotion d'échelon ;
- Décisions relatives à la mise en disponibilité à l'exception de la mise en disponibilité de droit ;
- Décisions relatives aux congés prévus à l'article 54 de l'ordonnance du 4 janvier 2005 susvisée ;
- Décisions refusant des autorisations d'absence pour suivre une action de préparation à un concours administratif ou une action de formation continue.

Arrêtés statutaires

Intégration dans un cadre d'emplois à la suite d'un détachement auprès d'une commune, d'un groupement de communes ou d'un établissement public administratif relevant des communes de Polynésie française

Je vous prie d'agréer, Madame le Présidente, l'expression de ma haute considération.

Le .....

Signature du fonctionnaire

Pièces jointes :

- *Rapport circonstancié de l'autorité de nomination, du directeur général des services, ...*
- *Fiche de poste.*

**CADRE RÉSERVÉ au CGF**

Dans sa séance du ..... les membres de la commission administrative paritaire transitoire unique, ayant voix délibérative, ont émis :

- Un avis favorable
- Un avis défavorable
- Le report de ce dossier pour la prochaine séance

**Observations (s'il y a lieu) :**